

18.11.2009

LA LIBERTÉ DE CRÉATION LITTÉRAIRE

Jeudi 15 octobre, le MOTif invitait l'Observatoire de la liberté de création à débattre de cette question avec Nedim Gürsel en invité d'honneur : retrouvez les interventions. L'autonomie de la littérature est aujourd'hui encore remise en cause par des demandes de censure qui confondent fiction et discours littéral. L'exception de fiction est-elle significative et opératoire, et peut-elle constituer un pont réussi entre droit et littérature?

Les différentes interventions

- Où en sont les institutions de la censure littéraire aujourd'hui? PAR BERNARD JOUBERT, JOURNALISTE ;
- Présentation de l'Observatoire de la liberté de création par Daniel Véron ;
- La liberté de la fiction, les points de vue de L'ÉCRIVAIN BERTRAND LECLAIR et du CHERCHEUR PHILIPPE ROUSSIN ;
- Présentation de cas judiciaires : affaires Bénier-Burckel (Pogrom, Flammarion), Lindon (Le Procès de Jean-Marie Le Pen, POL), Besson (L'Enfant d'octobre, Grasset) par AGNÈS TRICOIRE, AVOCATE ;
- Débat avec Nedim Gürsel, écrivain turc, notre invité d'honneur.

Présentation des intervenants

Nedim Gürsel

Ecrivain turc, lauréat de plusieurs prix littéraires, il occupe une place importante dans la littérature de son pays. Il vit à Paris où il est directeur de recherche au CNRS et enseigne à l'Ecole des langues orientales. Accusé "d'avoir dénigré les valeurs religieuses de la population" dans son roman *Les filles d'Allah*, l'écrivain avait été finalement acquitté par le tribunal d'Istanbul.

Bertrand Leclair

Essayiste et romancier, il a publié une dizaine de livres, dont *Théorie de la déroute* (éd. Verticales, 2001) et *Verticalités de la littérature* (Champ Vallon, 2005). Il est également l'auteur de nombreuses fictions radiophoniques. Dernier titre paru : *Une guerre sans fin*, éd. Libella-Maren Sell, 2008.

Philippe Roussin

Il est chercheur en littérature. Il reviendra sur les définitions de la fiction proposées par Searle, Genette, Schaeffer et pointera les débats anglo-saxons sur les rapports entre littérature, éthique et philosophie morale.

Agnès Tricoire

Elle est Avocat à la cour, spécialiste en propriété intellectuelle et déléguée de l’Observatoire de la liberté de création.

Daniel Véron

Il est adhérent de la Ligue des droits de l’Homme, ex-enseignant et chargé de mission pour l’éducation artistique et culturelle au ministère de la Culture.

Bernard Joubert

Il est journaliste et auteur du *Dictionnaire des livres et journaux interdits* (Cercle de la librairie, 2007).

[***Nous vous invitons à consulter le SITE DU MOTIF**]

Si certains liens vers des documents apparaissent brisés dans cet article, veuillez cliquer ci-dessous pour les télécharger :

INTERVENTION A. TRICOIRE

INTERVENTION B. JOUBERT

INTERVENTION B. LECLAIR

INTERVENTION D. VÉRON

INTERVENTION DE P. ROUSSIN